



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Diane NARDIN
Tél. : 03 87 34 33 22
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : diane.nardin@moselle.gouv.fr
Réf. : DN/JM

Monsieur le Maire
de la commune de **BETTANGE**
Mairie

57220 - BETTANGE

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de
l'environnement concernant l'épandage des boues
de la station d'épuration de BOULAY

Metz, le 7 mai 2013

PJ : Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Epandage agricole des boues de la station d'épuration de BOULAY**

Ce dossier a été déposé par la Communauté de communes du Pays Boulageois

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n°57-2013-00040** en date du 7 mai 2013, accompagné du courrier de notification.

Un exemplaire du dossier de déclaration est consultable à la Mairie de BOULAY.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE-POTIER



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Monsieur le Maire
de la commune de BOULAY
Mairie

Dossier suivi par : Diane NARDIN
Tél. : 03 87 34 33 22
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : diane.nardin@moselle.gouv.fr
Réf. : DN/JM

57220 - BOULAY

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de
l'environnement concernant l'épandage des boues
de la station d'épuration de BOULAY

Metz, le 7 mai 2013

PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Epandage agricole des boues de la station d'épuration de BOULAY**

Ce dossier a été déposé par la Communauté de communes du Pays Boulageois

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n°57-2013-00040** en date du 7 mai 2013, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU



VALÉRIE ANTOINE-POTIER



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Diane NARDIN *DN*
Tél. : 03 87 34 33 22
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : diane.nardin@moselle.gouv.fr
Réf. : DN/JM

Monsieur le Maire
de la commune de DENTING
Mairie

57220 - DENTING

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de
l'environnement concernant l'épandage des boues
de la station d'épuration de BOULAY

Metz, le 7 mai 2013

PJ : Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Epandage agricole des boues de la station d'épuration de BOULAY**

Ce dossier a été déposé par la Communauté de communes du Pays Boulageois

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n°57-2013-00040** en date du 7 mai 2013, accompagné du courrier de notification.

Un exemplaire du dossier de déclaration est consultable à la Mairie de BOULAY.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE-POTIER



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Monsieur le Maire
de la commune de EBLANGE
Mairie

57220 - EBLANGE

Dossier suivi par : Diane NARDIN *DN*
Tél. : 03 87 34 33 22
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : diane.nardin@moselle.gouv.fr
Réf. : DN/JM

Metz, le 7 mai 2013

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant l'épandage des boues de la station d'épuration de BOULAY

**PJ : Récépissé de déclaration
Courrier de notification**

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Epandage agricole des boues de la station d'épuration de BOULAY**

Ce dossier a été déposé par la Communauté de communes du Pays Boulageois

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n°57-2013-00040** en date du 7 mai 2013, accompagné du courrier de notification.

Un exemplaire du dossier de déclaration est consultable à la Mairie de BOULAY.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE-POTIER



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Diane NARDIN *DN*
Tél. : 03 87 34 33 22
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : diane.nardin@moselle.gouv.fr
Réf. : DN/JM

Monsieur le Maire
de la commune de GOMELANGE
Mairie

57220 - GOMELANGE

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de
l'environnement concernant l'épandage des boues
de la station d'épuration de BOULAY

Metz, le 7 mai 2013

PJ : Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Epandage agricole des boues de la station d'épuration de BOULAY**

Ce dossier a été déposé par la Communauté de communes du Pays Boulageois

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du «**récépissé de déclaration n°57-2013-00040** en date du 7 mai 2013, accompagné du courrier de notification.

Un exemplaire du dossier de déclaration est consultable à la Mairie de BOULAY.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE-POTIER



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Monsieur le Maire
de la commune de GUINKIRCHEN
Mairie

57220 - GUINKIRCHEN

Dossier suivi par : Diane NARDIN *DN*
Tél. : 03 87 34 33 22
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : diane.nardin@moselle.gouv.fr
Réf. : DN/JM

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant l'épandage des boues de la station d'épuration de BOULAY

Metz, le 7 mai 2013

PJ : Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ Epandage agricole des boues de la station d'épuration de BOULAY

Ce dossier a été déposé par la Communauté de communes du Pays Boulageois

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n°57-2013-00040** en date du 7 mai 2013, accompagné du courrier de notification.

Un exemplaire du dossier de déclaration est consultable à la Mairie de BOULAY.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU



VALERIE ANTOINE-POTIER



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Monsieur le Maire
de la commune de HELSTROFF
Mairie

57220 - HELSTROFF

Dossier suivi par : Diane NARDIN *DN*
Tél. : 03 87 34 33 22
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : diane.nardin@moselle.gouv.fr
Réf. : DN/JM

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de
l'environnement concernant l'épandage des boues
de la station d'épuration de BOULAY

Metz, le 7 mai 2013

PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Epandage agricole des boues de la station d'épuration de BOULAY**

Ce dossier a été déposé par la Communauté de communes du Pays Boulageois

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n°57-2013-00040** en date du 7 mai 2013, accompagné du courrier de notification.

Un exemplaire du dossier de déclaration est consultable à la Mairie de BOULAY.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE-POTIER



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Monsieur le Maire
de la commune de HINCKANGE
Mairie

57220 - HINCKANGE

Dossier suivi par : Diane NARDIN *DN*
Tél. : 03 87 34 33 22
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : diane.nardin@moselle.gouv.fr
Réf. : DN/JM

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de
l'environnement concernant l'épandage des boues
de la station d'épuration de BOULAY

Metz, le 7 mai 2013

PJ : Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Epandage agricole des boues de la station d'épuration de BOULAY**

Ce dossier a été déposé par la Communauté de communes du Pays Boulageois

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n°57-2013-00040** en date du 7 mai 2013, accompagné du courrier de notification.

Un exemplaire du dossier de déclaration est consultable à la Mairie de BOULAY.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE-POTIER



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Monsieur le Maire
de la commune de NIEDERVISSE
Mairie

57220 - NIEDERVISSE

Dossier suivi par : Diane NARDIN *DN*
Tél. : 03 87 34 33 22
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : diane.nardin@moselle.gouv.fr
Réf. : DN/JM

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de
l'environnement concernant l'épandage des boues
de la station d'épuration de BOULAY

Metz, le 7 mai 2013

PJ : Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Epandage agricole des boues de la station d'épuration de BOULAY**

Ce dossier a été déposé par la Communauté de communes du Pays Boulageois

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n°57-2013-00040** en date du 7 mai 2013, accompagné du courrier de notification.

Un exemplaire du dossier de déclaration est consultable à la Mairie de BOULAY.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE-POTIER



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Monsieur le Maire
de la commune de OTTONVILLE
Mairie

57220 - OTTONVILLE

Dossier suivi par : Diane NARDIN *DN*
Tél. : 03 87 34 33 22
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : diane.nardin@moselle.gouv.fr
Réf. : DN/JM

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de
l'environnement concernant l'épandage des boues
de la station d'épuration de BOULAY

Metz, le 7 mai 2013

PJ : Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Epandage agricole des boues de la station d'épuration de BOULAY**

Ce dossier a été déposé par la Communauté de communes du Pays Boulageois

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n°57-2013-00040** en date du 7 mai 2013, accompagné du courrier de notification.

Un exemplaire du dossier de déclaration est consultable à la Mairie de BOULAY.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE-POTIER



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Monsieur le Maire
de la commune de ROUPELDANGE
Mairie

Dossier suivi par : Diane NARDIN *DN*
Tél. : 03 87 34 33 22
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : diane.nardin@moselle.gouv.fr
Réf. : DN/JM

57220 - ROUPELDANGE

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de
l'environnement concernant l'épandage des boues
de la station d'épuration de BOULAY

Metz, le 7 mai 2013

PJ : Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Epandage agricole des boues de la station d'épuration de BOULAY**

Ce dossier a été déposé par la Communauté de communes du Pays Boulageois

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du «**récépissé de déclaration n°57-2013-00040** en date du 7 mai 2013, accompagné du courrier de notification.

Un exemplaire du dossier de déclaration est consultable à la Mairie de BOULAY.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE-POTIER